

COMMUNIQUÉ DES DÉCISIONS

Séance plénière de la Commission nationale du débat public
27 janvier 2021

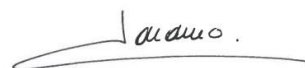
NOUVELLES SOLLICITATIONS

I. DEMANDE DE DESIGNATION - ARTICLE L.121-17

- **Projet DATA CENTERS (91)** : la CNDP désigne Nicole KLEIN et Jean-Louis FAURE garants de la concertation préalable sur le projet de data centers sur les communes de Corbeil-Essonnes et du Coudray-Montceaux.
[Consulter la décision](#)

II. PARTICIPATION DU PUBLIC JUSQU'À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

- **Projet d'éolien en mer au large de la Normandie** : suite à la décision du 4 décembre 2020 et du dossier complémentaire du 20 janvier 2021 du ministère de la Transition écologique et de RTE consécutifs au débat public, la CNDP recommande d'apporter un certain nombre de précisions et décide de nommer Dominique PACORY et Jean TRARIEUX garants de l'information et de la participation du public jusqu'à l'enquête publique.
[Consulter la décision](#)



Chantal Jouanno

